

## STRUCTURE DE LA CONSOMMATION BELGE ET FRANÇAISE

PAR

Marie-Thérèse COUREL

Le département d'Économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles vient de publier des évaluations très détaillées de la consommation des particuliers en Belgique (1). Par la période couverte (1948-1958) et le détail donné (161 rubriques) ces évaluations appellent tout naturellement une comparaison avec le tableau général de la consommation établi au C.R.E.D.O.C. (2).

### I. — Définitions et méthodes

Les statisticiens belges nous fournissent les dépenses annuelles de l'ensemble des Belges pour tous les biens et services de consommation, et les indices de quantités correspondants (base 100 en 1950). Des explications sur les sources et méthodes utilisées pour ces calculs permettent la comparaison avec les évaluations françaises : « Consommations aux prix courants », et indices d'évolution (base 100 en 1950) des « Consommations aux prix de 1954 ».

Les différences dans les intitulés ne sont que des différences de terminologie car les « indices quantités » belges sont calculés suivant les mêmes méthodes que les indices français : la consommation de chacun des produits est calculée pour chaque année aux prix d'une année de base, les résultats partiels ou généraux sont ramenés ensuite à la base 100 en 1950.

Les années de base ne sont pas identiques pour la France (1954) et la Belgique (1950). Or l'année de base a une influence sur l'évolution de l'indice quantité de l'ensemble de la consommation dans la mesure où les prix relatifs de chacun des produits se sont modifiés d'une année à l'autre. Mais dans le cas des comparaisons internationales cela importe peu puisque les prix relatifs ne sont évidemment pas les mêmes dans chacun des pays quelles que soient les années de base retenues. Cet état de chose rend du reste difficile toute comparaison internationale des dépenses des particuliers.

Au point de vue des sources de renseignements et des méthodes de calculs, il semble bien que les difficultés rencontrées aient été les mêmes qu'en France. Cependant les enquêtes « Budgets de familles » font défaut. Or si elles n'ont pu être utilisées systématiquement en France elles ont au moins servi à tester les diverses évaluations faites par ailleurs.

En fait les difficultés viennent surtout des différences de définition de la consommation et de la nomenclature des biens et services. Ainsi, les Belges retiennent les amortissements des voitures automobiles au lieu des achats de voitures neuves. Dans des cas de ce genre nous avons fait le nécessaire, moyennant quelques estimations, pour rendre les évaluations de la consommation belge comparables aux évaluations françaises déjà publiées.

(1) La Consommation en Belgique 1948 à 1958, par Jacqueline POELMANS, *Cahiers économiques de Bruxelles*, n° 4 de juillet 1959.

(2) *Consommation*, n° 2, avril-juin 1958 et n° 3, juillet-septembre 1959.

Avant d'aborder la comparaison des structures des budgets belges et français en 1950 et 1958, situons pour chacun de ces pays l'évolution de la consommation par tête entre ces deux années (tableau I).

TABLEAU I

Consommation par habitant en France et en Belgique depuis 1950

(Indice 1950 = 100)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Aux prix courants :									
France .....	100	123	139	147	153	162	177	193	214
Belgique .....	100	107	109	110	115	119	124	132	130
A prix constants :									
France .....	100	106	108	113	116	122	128	133	132
Belgique .....	100	101	101	102	104	108	110	112	110

Deux autres indices peuvent être utilisés pour représenter la période étudiée : les prix à la consommation qui résultent des deux indices précédents et la population qui a permis de les calculer (tableau II).

TABLEAU II

Prix et population, en France et en Belgique

(Indice 1950 = 100)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Prix à la consommation :									
France ....	100	116	129	130	132	133	138	145	162
Belgique ..	100	106	108	109	111	111	114	118	118
Population :									
France ....	100	100,8	101,5	102,2	102,9	103,7	104,6	105,5	106,5
Belgique ..	100	100,5	101,2	101,7	102,1	102,8	103,5	104,3	104,8

## II. — Résultats

Nous éviterons les difficultés soulevées par le problème des parités monétaires. Nous nous contenterons en effet de comparer la place des différents biens et services dans le budget total (coefficients budgétaires : tableau III). Toutefois nous avons pensé utile de donner au lecteur quelques points de repère lui permettant de situer les niveaux de consommation belge et français l'un par rapport à l'autre. Une étude effectuée à l'O.E.C.E. (1) pour les années 1950 et 1955 donne cet élément de comparaison en tenant compte, non des taux de change, mais de la structure réelle des consommations. La consommation par tête en Belgique était par rapport à celle de la France évaluée à 100, à l'indice 127 en 1950 et 103 en 1955.

(1) **Comparative National Products and Price Levels**, Milton GILBERT and associates, O.E.C.E., 1958.

Observons maintenant les coefficients budgétaires. Une première remarque s'impose : la faible part de ses dépenses consacrée par le Belge à son alimentation (34,2 %) par rapport à celle que lui consacre le Français (43,5 %) (1). Par suite le coefficient budgétaire des consommations non alimentaires est beaucoup plus fort en Belgique qu'en France mais observons dès maintenant que toute la différence est absorbée par l'habitation (26,5 % et 16,5 %). Il reste ainsi deux grandes catégories de besoins dont l'importance est moindre dans le budget belge que dans le budget français : l'habillement (10,9 % et 12,4 %) et l'hygiène (5,8 % et 7,4 %).

TABLEAU III  
Coefficients budgétaires

	BELGIQUE		FRANCE	
	1950	1958	1950	1958
<b>I. Alimentation et boissons :</b>				
11. Produits à base de céréales.....	3,5	2,9	5,5	4,3
12. Légumes .....	3,0	2,9	6,0	4,7
13. Fruits .....	2,6	2,2	2,7	2,8
14. Viandes, volailles, œufs, poissons .....	11,0	12,1	14,0	14,2
15. Lait, fromages .....	2,4	2,1	4,9	3,3
16. Corps gras .....	3,7	3,1	4,6	3,5
17. Produits à base de sucre et de cacao .....	2,0	1,7	2,2	1,8
18. Produits alimentaires divers .....	0,4	0,5	0,5	0,4
19. Boissons .....	7,1	6,7	9,5	8,5
<b>TOTAL ALIMENTATION ET BOISSONS</b>	<b>35,7</b>	<b>34,2</b>	<b>49,9</b>	<b>43,5</b>
<b>II. Consommations non alimentaires :</b>				
2. Habillement.....	14,2	10,9	15,0	12,4
3. Habitation .....	25,3	26,5	12,8	16,5
4. Hygiène et soins .....	5,2	5,8	5,1	7,4
5. Transports et communications .....	6,0	7,7	5,8	7,4
6. Culture, loisirs, distractions .....	6,0	7,0	6,3	7,1
7. Hôtels, cafés, restaurants .....	4,3	4,5	2,7	3,6
8. Consommations diverses .....	3,3	3,4	2,4	2,1
<b>TOTAL CONSOMMATIONS NON ALI-MENTAIRES</b>	<b>64,3</b>	<b>65,8</b>	<b>50,1</b>	<b>56,5</b>
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Nous savons qu'une élévation du niveau de vie en France entraîne une diminution de la part des dépenses d'alimentation dans les dépenses totales. Cette part étant plus faible en Belgique qu'en France pouvons nous, pour autant, conclure que le niveau de vie y est plus élevé? En supposant même qu'il existe une méthode rigoureuse pour répondre à cette question, il nous manquerait certainement des données sur les prix relatifs des divers biens de consommation. Notre connaissance des dépenses ne suffirait pas. Un examen plus détaillé des deux budgets peut cependant suggérer quelques idées.

(1) Lorsqu'aucune précision ne sera donnée sur l'année à laquelle se rapporte le coefficient budgétaire cité, il s'agira de l'année 1958.

## 1° Budget alimentaire

Par rapport à sa dépense totale le Français dépense nettement plus que le Belge pour les six plus importantes catégories de denrées alimentaires et les boissons. Il n'y a équivalence que pour deux autres catégories peu importantes : les produits à base de sucre (1,8 %) et les produits divers (0,4 %) (1). Mais il reste à étudier de quelle façon se répartissent, à l'intérieur du budget alimentaire, les différentes denrées et boissons (tableau IV).

En plus, du fait que la répartition est un peu différente en France et en Belgique, il faut noter qu'elle n'a pas évoluée de la même façon de 1950 à 1958. Les légumes, qui ont perdu de la place en France (12,0 à 10,8 %) en ont gagné en Belgique (8,3 à 8,7 %). Au contraire, les fruits ont gagné de la place en France (5,5 à 6,4 %) et en ont perdu en Belgique (7,4 à 6,4 %). Le lait et les fromages ont diminué relativement beaucoup plus en France (9,8 à 7,6 %) qu'en Belgique (6,8 à 6,3 %). Ce phénomène tend à rapprocher les coefficients belges et français puisque ceux qui correspondaient aux légumes, au lait et aux fromages étaient plus forts en France et celui qui correspondait aux fruits était plus faible. Il est du reste intéressant de noter que si les coefficients des viandes, volailles, œufs et poissons, des corps gras, des produits à base de cacao et des boissons, n'évoluent pas d'une façon importante de 1950 à 1958, ils évoluent néanmoins de façon à rapprocher les coefficients belges et français.

TABLEAU IV  
Valeur de la consommation alimentaire

	BELGIQUE		FRANCE	
	1950	1958	1950	1958
<b>Alimentation et boissons :</b>				
11. Produits à base de céréales.....	9,8	8,6	10,9	9,9
12. Légumes .....	8,3	8,7	12,0	10,8
13. Fruits .....	7,4	6,4	5,5	6,4
14. Viandes, volailles, œufs, poissons .....	30,9	35,3	28,0	32,6
15. Lait et fromages .....	6,8	6,3	9,8	7,6
16. Corps gras .....	10,4	9,0	9,2	8,1
17. Produits à base de sucre et de cacao .....	5,6	4,9	4,4	4,2
18. Produits alimentaires divers .....	1,0	1,3	1,1	0,9
19. Boissons .....	19,8	19,5	19,1	19,5
<b>TOTAL ALIMENTATION ET BOISSONS</b>	100	100	100	100

Mais chacune de ces neuf catégories de denrées et boissons peut être elle-même composée de façons très différentes. Ainsi est-il important de souligner que les dépenses de pain représentent en Belgique les deux tiers des dépenses de produits à base de céréales mais seulement la moitié en France. De même les dépenses de lait qui font en Belgique les deux tiers de celles de l'ensemble « lait et fromages » n'en font même pas la moitié en France. Les dépenses de pommes de terre représentent 29 % des dépenses totales de légumes en Belgique au lieu de 24 % en France. Or le pain, le lait et les pommes de terre sont trois produits qui nourrissent bien à bon marché. Cela suffit à expliquer pourquoi en Belgique les dépenses de « produits à base de céréales », de « légumes » et de « lait et fromages » ont une part moins importante qu'en France dans le budget alimentaire.

Si les Belges et les Français consacrent autant de leur budget alimentaire aux boissons, il ne faut pas oublier que les produits nationaux, bière et vin, qui représentent chacun la plus grande partie des dépenses de boissons dans chaque pays ne sont pas comparables quant aux prix.

(1) Les produits divers sont principalement : les potages en sachet, le sel, le vinaigre, les épices.

Pour l'ensemble des viandes, volailles, œufs, poissons et pour les corps gras les coefficients par rapport au total alimentaire sont plus forts en Belgique qu'en France. Mais là encore les différences entre les structures de ces deux catégories de dépenses peuvent être significatives. Le Belge donne une part moins importante que le Français à la viande, aux volailles et aux poissons mais beaucoup plus importante à la charcuterie : 34 % au lieu de 16 % ; et aux œufs 12 % au lieu de 8 %. Aucun détail ne nous permet cependant de séparer de l'ensemble « charcuterie » le plat cuisiné plus ou moins fin, de la charcuterie du genre saucisse qui permet d'utiliser des bas morceaux. Dans les corps gras, le beurre tient la même place en Belgique et en France. Mais, à l'inverse des Français, les Belges dépensent trois fois plus pour la margarine que pour l'huile.

Par contre, dans les produits à base de sucre et les produits divers, malgré les différences dans la présentation des statistiques rendant difficile des comparaisons détaillées, il est possible d'affirmer que la part réservée au chocolat et à la confiserie est plus importante en Belgique qu'en France.

Ainsi apparaissent nettement entre les deux pays des habitudes alimentaires distinctes. Celles-ci pourraient être susceptibles d'expliquer au moins en partie la différence entre les deux coefficients budgétaires de l'alimentation, en Belgique et en France.

## 2° Budget non alimentaire

Par rapport à la dépense totale, les dépenses d'habitation tiennent en Belgique une part beaucoup plus grande qu'en France. En fait il faut isoler des dépenses d'habitation celles du logement proprement dit. Ce sont en effet sur les dépenses de loyers (aussi bien les loyers effectifs que les loyers fictifs imputés aux propriétaires) que se porte la différence puisque les Belges y consacrent 12 % de leur budget et les Français seulement 4 %.

Procédant comme pour l'alimentation nous allons comparer les dépenses non alimentaires au total de ces dépenses (tableau V).

TABLEAU V  
Valeur de la consommation non alimentaire

Répartition en %

	BELGIQUE		FRANCE	
	1950	1958	1950	1958
Habillement .....	22,1	16,6	30,0	22,0
Habitation .....	39,4	40,3	25,5	29,2
Hygiène et soins .....	8,1	8,8	10,2	13,0
Transports et communications .....	9,3	11,7	11,6	13,1
Culture, loisirs, distractions .....	9,3	10,6	12,6	12,5
Hôtels, cafés, restaurants .....	6,7	6,9	5,4	6,4
Consommations diverses .....	5,1	5,1	4,7	3,8
<b>TOTAL CONSOMMATIONS NON ALIMENTAIRES .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

La plus grande différence qui apparaît est évidemment sur l'habitation. Nous avons là une confirmation de la part insuffisante de son budget que le Français réserve au logement (1). En ce qui concerne les autres dépenses d'habitation, les dépenses d'équipement du logement, d'énergie, de produits d'entretien et de services domestiques, la répartition est semblable dans les deux pays.

(1) Les causes de cette insuffisance sont fort complexes et ont été analysées dans : La demande de logements en France, par G. ROTTIER, J. ALBERT, N. TABARD, in *Annales de Recherches et de Documentation sur la Consommation*, n° 2, avril-juin 1957.

Les dépenses d'habillement ont une importance par rapport à l'ensemble des dépenses non alimentaires beaucoup moins grande en Belgique (16,6%) qu'en France (22,0%). Le partage entre les dépenses de vêtements d'une part et de chaussures d'autre part est, par contre, semblable dans les deux pays. En Belgique, comme en France, les coefficients de l'habillement diminuent fortement de 1950 à 1958.

D'autres catégories de dépenses voient en revanche leur part augmenter nettement entre 1950 et 1958. En France, c'est le cas surtout des dépenses d'hygiène et de soins dont la part, bien plus importante qu'en Belgique (8,8%) passe de 10,2 à 13,0% de 1950 à 1958. Rappelons en effet l'accroissement annuel considérable au cours des neuf dernières années du volume de cette consommation en France : 7% au lieu de 3% en Belgique. Les dépenses de services médicaux et d'hospitalisation tiennent parmi les dépenses d'hygiène et soins la même place dans les deux pays, mais celles de pharmacie tiennent plus de place en France au dépend de celles de coiffeur, parfumerie... Les dépenses de transports et communications augmentent aussi beaucoup passant de 9,3 à 11,7% en Belgique, 11,6 à 13,1% en France. Parmi ces dépenses la répartition entre les dépenses pour les véhicules individuels, les transports en commun et les postes est identique dans les deux pays.

En ce qui concerne les dépenses de culture, loisirs et distractions la part réservée aux tabacs est sensiblement la même. Mais celle réservée aux achats de jeux, articles de camping, fleurs, spectacles et attractions est beaucoup plus forte en Belgique aux dépens de celle réservée aux achats de livres, périodiques, disques et fournitures pour photographie. L'augmentation en Belgique seulement de la part des dépenses de loisirs et de distractions en 1958 est explicable par les dépenses des étrangers attirés cette année là par l'exposition universelle.

Pour les hôtels, cafés, restaurants et les consommations diverses (1) il est difficile de tirer des conclusions significatives, les dépenses n'étant pas assez importantes. De plus, pour les services financiers par exemple, il semble que le travail d'évaluations a été poussé en Belgique où un détail de quatre rubriques (2) est publié, alors qu'en France il ne s'agit que d'une estimation globale d'un poste qui n'a pas été considéré comme important et qui est peut-être sous-estimé. De toutes les façons, il semble bien que les Belges utilisent davantage que les Français les services financiers.

La comparaison qui vient d'être présentée fait ainsi ressortir des habitudes de consommation assez distinctes entre deux pays pourtant voisins. Il ne faut cependant pas oublier qu'il s'agit de comparaisons de dépenses, c'est-à-dire de quantités multipliées par des prix. Or les structures de prix probablement assez distinctes des deux pays reflètent des différences de comportement mais contribuent aussi à les expliquer. De telles comparaisons entre des structures de dépenses diminuent en tout cas singulièrement la signification d'un jugement qu'on pourrait être tenté de porter sur le niveau de vie relatif des deux pays.

---

(1) Horlogerie, bijouterie, maroquinerie, assurances, frais bancaires et financiers, frais de justice, frais de cérémonies.

(2) Commissions bancaires, frais de courtage, frais pour financement à tempérament, honoraires.